

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE SAUMERAY**

L'an deux mille vingt-deux, le JEUDI 13 OCTOBRE 2022 à 20h00 le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M BERTHOME Daniel, Maire.

Présents : Daniel BERTHOME, Guillaume ROGER DE CAMPAGNOLE, Anthony CHABOCHE, Jean GATINEAU, Samuel NOEL, Patrick MILLET, Virginie DUPUID

Absents avec procuration Geneviève LENFANT donne procuration à Guillaume ROGER DE CAMPAGNOLE

Absents excusés : Nicolas FIETTE, Jean-Claude BIASSE, Manuel LEYGONIE

Date de convocation :  
5 octobre 2022

Le secrétaire de séance a été nommé : Anthony Chaboche

**DELIBERATION N°2022-24**

**DELIBERATION DE SOUTIEN A UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE**

Le conseil municipal de la commune de Saumeray régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de Daniel BERTHOME, Maire.

A cette occasion, la société Neoen est venue présenter les compétences et réalisations de la société, la filière photovoltaïque aux niveaux local, départemental et régional, les modalités du développement d'un projet photovoltaïque, ainsi que les retombées économiques et fiscales qui peuvent être envisagées.

La société a notamment précisé :

- que Neoen est une société française, fondée en 2008, dont le groupe exploite à fin 2021 742 MWc de centrales photovoltaïques ainsi que près de 451 MW de parcs éoliens ;
- que Neoen est en cours de finalisation de différentes études pour un projet photovoltaïque sur la commune de Saumeray, à proximité du lieu-dit du Moulin de l'Aulne, afin d'évaluer les impacts environnementaux, paysagers et d'autres natures d'une implantation photovoltaïque ;
- qu'au regard des résultats de ces études, Neoen a déterminé une implantation d'un parc photovoltaïque doté d'une puissance d'une vingtaine de MWc ;
- que Neoen compte, dans les prochains mois, déposer une demande de permis de construire pour ce projet photovoltaïque, demande qui sera ensuite instruite par les services de l'Etat au cours de l'année 2023.

Messieurs Daniel BERTHOME, Jean GATINEAU, Jean-Claude BIASSE et Manuel LEYGONIE sortent de la salle et ne participent ni au débat, ni au vote.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des informations mentionnées ci-dessus, échangé avec le représentant de la société Neoen et délibéré à main levée avec 5 voix pour et 1 contre de Mme Dupuid Virginie

- se déclare favorable au développement d'un projet photovoltaïque sur le territoire de la commune de Saumeray par la société Neoen. Le conseil précise que la co-visibilité du côté route et propriété du moulin soit quasi néant, atténué par de la végétation persistante.

**Vote : 5 pour, 1 contre Mme DUPUID Virginie, 0 abstention**

Certifié conforme  
Le Maire  
Daniel BERTHOME

